

ZSC Récifs et marais arrière-littoraux de Cap Lévi à la pointe de Saire



Liberté
Égalité
Fraternité

COFIL d'animation du site Natura 2000

Mise en oeuvre du document d'objectifs et du document unique de gestion

Mardi 7 décembre 2021 - Saint-Pierre-Eglise



1. Accueil
2. Animation des documents d'objectifs et unique de gestion et perspectives
 - a. suivis patrimoniaux
 - b. suivis et gestion des usages
 - c. interface terre-mer et adaptation au changement climatique
 - d. communication/sensibilisation
3. Prochaines échéances
4. Questions diverses

Rappel de la démarche Document unique de gestion - DUG

DUG

Tome A.1 Etat des lieux

Tome A.2 Etat des lieux

► Atlas cartographique

Tome B Enjeux et Objectifs

Tome C Mesures de gestion

DOCOB

Tome 1.1 Etat des lieux –
partie terrestre estran

Tome 1.2 Etat des lieux –
partie terrestre estran
► Atlas cartographique

Tome 2.1 Etat des lieux du patrimoine naturel
– partie marine

Tome 2.2 Etat des lieux des activités –
partie marine

Tome 3.1 Enjeux et objectifs –
partie terrestre estran

Tome 3.2 Mesures de gestion –
partie terrestre estran

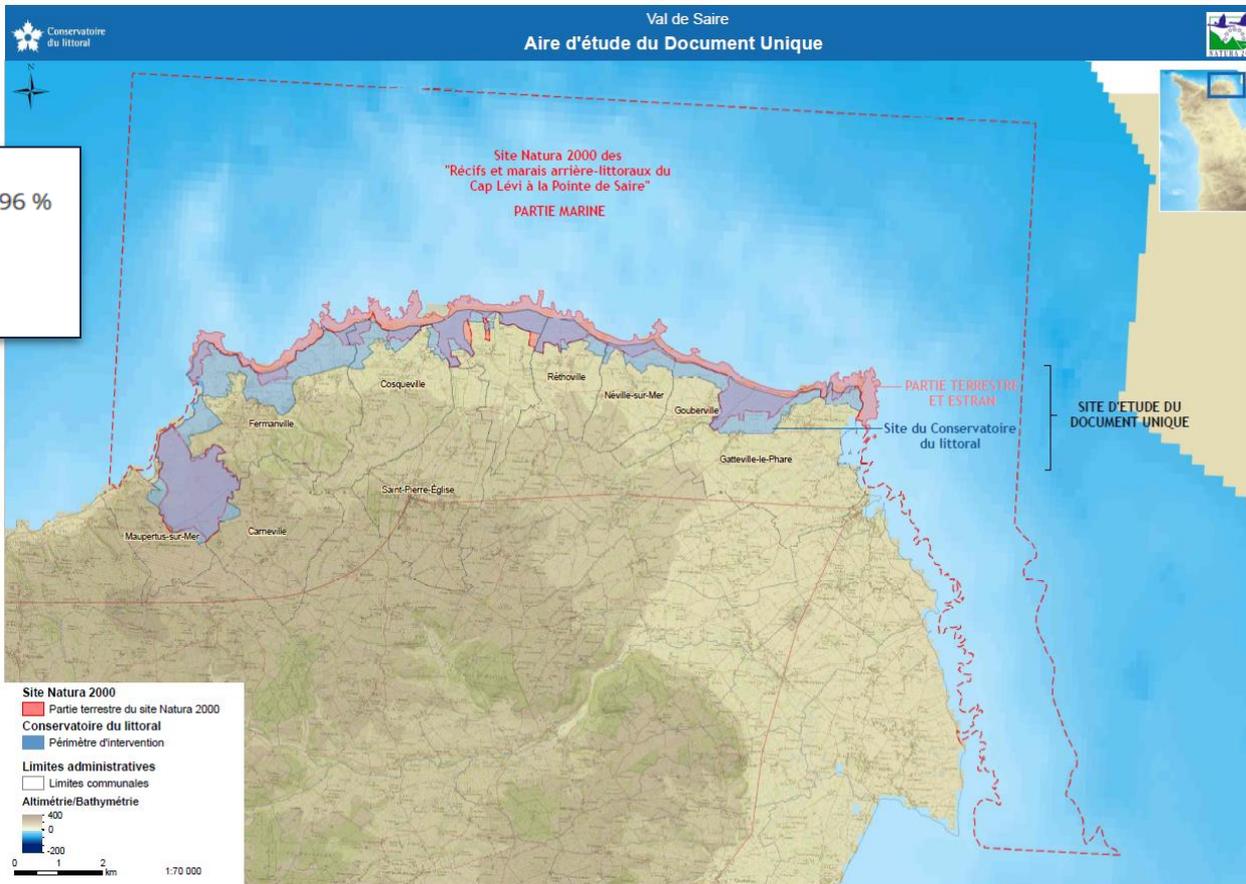
Tome 4 Objectifs et mesures de gestion –
partie marine

Tome 5 Charte Natura 2000

Tome 6 Annexes



Situation de la ZSC- Récifs et marais arrière-littoraux de Cap Lévi à la pointe de Saire Site de la directive "Habitats, faune, flore"



Situation du territoire du document unique de gestion Val de Saire (de Maupertus à Gatteville-phare

... des grandes entités remarquables ...



Sur la partie terrestre et estran - DUG

3 enjeux déclinés en 12 objectifs à 10 ans et 42 mesures de gestion

1. Préserver le patrimoine naturel et les paysages littoraux en intégrant les évolutions liées au changement climatique ; unités : marais arrière-littoraux, prairies et cordons dunaires

2. Anticiper l'avenir : partager les objectifs de gestion et communiquer sur le territoire

3. Améliorer les connaissances et permettre une gestion adaptative

Paysages (11 mesures)
Usage agricole (10)
Usage de la chasse (3)
Génie écologique (15)
Autres (3)

Mesures Natura-DUG (26)
Mesures Conservatoire du littoral (16)

+ 18 cahiers des charges contrat Natura

Principaux enjeux identifiés sur la partie marine

Population de mammifères marins

- Connaissance et maintien des populations
- Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité du site vis-à-vis des populations de cétacés



Copyright Michel Balasin - 2016



Copyright Michel Balasin - 2016



Copyright Michel Balasin - 2016

Maintien de la fonctionnalité et de l'intégrité des fonds marins

- Fonds meubles, en particulier les herbiers de zostères
- Fonds rocheux, en particulier les forêts de laminaires



PNN © Philippe Le Granché



Sur la partie marine : 4 Objectifs déclinés en 9 mesures

A. Réduire les pressions exercées à l'échelle des sites sur les habitats, les espèces et leurs fonctionnalités

M1 - Mener des actions pilotes visant à réduire l'impact des usages sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire
M2 - Diffuser et compléter si nécessaire les chartes Natura 2000

B. Coordonner l'animation du site avec les autres politiques maritimes, les usages et les autres gestionnaires

M3- Participer aux politiques contribuant aux objectifs des sites Natura 2000
M4 - Rechercher la mutualisation des actions, moyens humains et matériels avec d'autres gestionnaires à travers le développement d'outils et d'actions en commun
M5 - Réaliser une veille sur les projets et usages et information des maîtres d'ouvrages ou porteurs de projets sur les zones et espèces d'intérêt communautaire

C. Suivre les habitats et les espèces à enjeu et répondre aux enjeux de connaissance

M6 - Améliorer la connaissance des habitats, des zones fonctionnelles en mer, des espèces à enjeux et des interactions avec les activités
M7- Promouvoir les sciences participatives auprès des usagers du milieu marin
M8- Etablir et renseigner les indicateurs du tableau de bord des sites pour les espèces et habitats prioritaires

D. Soutenir les actions de communication et de sensibilisation favorables au patrimoine naturel marin

M-COM -Information et communication auprès des publics

Répartition par type de mesures terrestres



- 17 avec mise en œuvre récurrente
- 5 réalisées
- 30 en cours
- 32 à faire

Répartition par type de mesures marines



- 4 avec mise en œuvre récurrente
- 4 en cours
- 1 si disponible

SUIVIS PATRIMONIAUX

C. Suivre les habitats et les espèces à enjeu et répondre aux enjeux de connaissance

M6 : Améliorer la connaissance des habitats, des zones fonctionnelles en mer, des espèces à enjeu et des interactions avec les activités

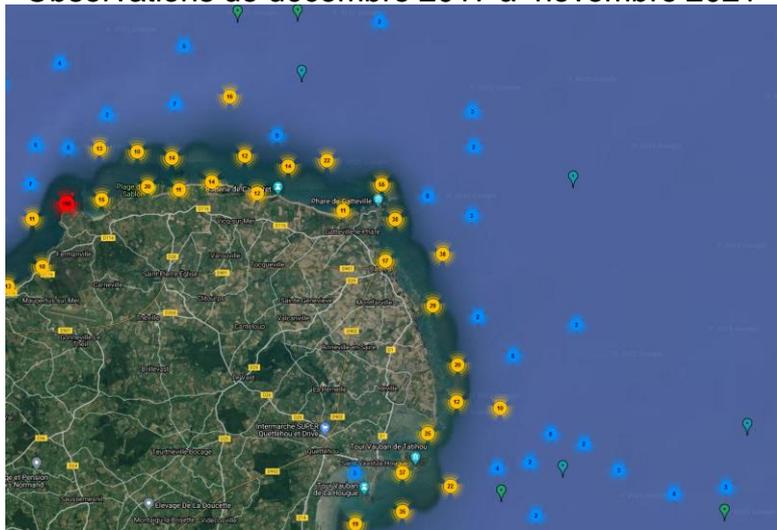
M8 : Etablir et renseigner les indicateurs du tableau de bord des sites pour les espèces et habitats prioritaires

Suivi des mammifères marins

1- Suivis du GECC et des sciences participative



Observations de décembre 2017 à novembre 2021



Dauphin commun

marsouin commun



grand dauphin



2- Suivis des phoques par le Groupe Mammalogique Normand



RÉSEAU DE SUIM DU PHOQUE GRIS DANS LE GOLFE
NORMAND-BRETON

Bilan 2020



© Alderney Wildlife Trust

- Recensement concertée par les membres du réseau des phoques présents à terre, au moins 4 fois par an, afin de couvrir l'ensemble des phases du cycle biologique du Phoque gris :
 - Période de mue (janvier à mars) ;
 - Période de post-mue (avril à juin) ;
 - Saison estivale de reconstitution des réserves corporelles avant reproduction (juillet à septembre) ;
 - Saison de reproduction (octobre à décembre).
- 2h avant marée basse jusqu'à 1 h après, lors de forts coefficients de marée (supérieur à 80).

Tableau 1 - Résultats des recensements de phoques gris effectués en 2020 sur les îles anglo-normandes

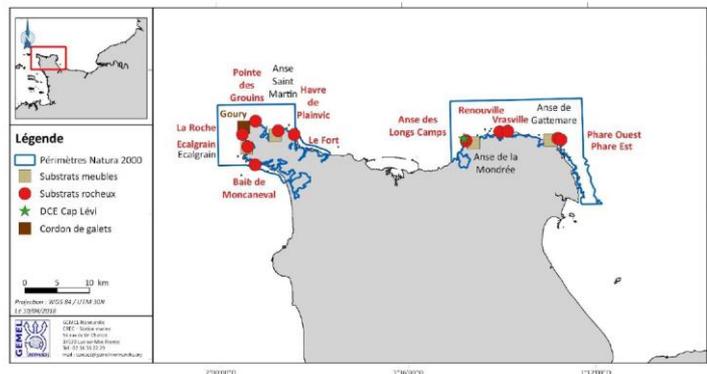
Site	Nombre max. d'individus sur les reposoirs en période de mue (Janvier-mars)	Nombre max. d'individus sur les reposoirs en période de post-mue (avril-juin)	Nombre max. d'individus sur les reposoirs en été (Juillet-septembre)	Nombre max. d'individus sur les reposoirs en période de reproduction (octobre-décembre)
Nord Cotentin				
• Vicq-sur-Mer	6	NA	NA	NA
• La Hague	0	NA	NA	1
• Val de Saire	NA	NA	NA	3
Aurigny	NA	NA	45	NA
Guernesey	NA	NA	25	NA
Jersey (Sud-est)	NA	NA	3	1
Les Ecrehous	NA	NA	NA	NA
Les Minquiers	NA	NA	10	NA
Chausey	2	8	5	2
La baie du Mont-Saint-Michel	0	12	7	1

2021 :
7 ind. Val de saire
en juin 2021

57 ind. à Aurigny



1- Etat des lieux des habitats intertidaux



- 78 esp d'algues (le + riche = phare de gatteville, 46 sp)
- Risque mineur de piétinement par P.A.P
- **L'état de conservation Natura 2000 est jugé bon pour substrats meubles et rocheux**

Etat des lieux des habitats intertidaux des sites DHFF de la pointe du Cotentin : « Récifs et landes de la Hague » « Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire ».

Aurélie Garcia, Alexandrine Baffreau, Olivier Timot, Yann Jancourt, Léa Brieau, Miguel Carreira Pinto Vieira, Gaëtan Jolly, Andréa Lemoine, Gwenola de Roton

Avril 2018

Convention AAMP/16/127
Projet 13INTER

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉQUIPEMENT PÉRIODIQUE DE L'ÉTAT



Richesse taxinomique floristique totale et par saison pour chaque station.

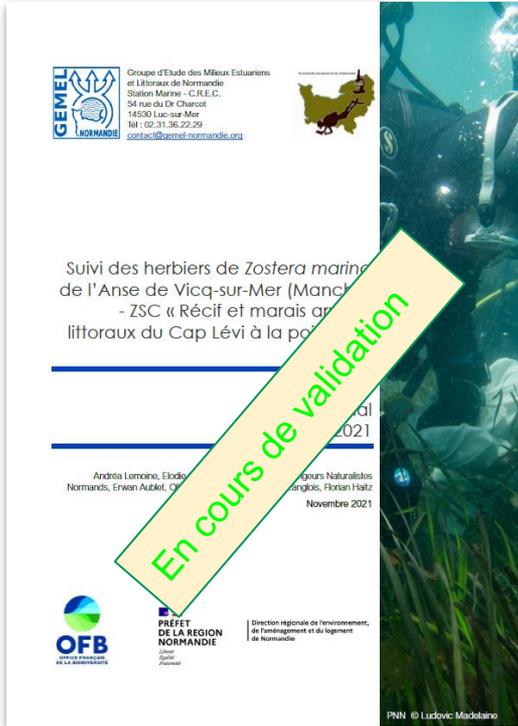
	Station	Printemps	Automne	Année
Hague	ECA	22	21	29
	FOR	26	28	41
	GRO	29	30	41
	MON	23	20	31
	PLA	32	16	37
Saire	ROC	16	29	33
	CAP	35	31	44
	LON	32	33	45
	PHE	34	25	46
	PHO	30	24	38
	REN	22	29	37
	VRA	31	27	41

Tableau 13 : Etat de conservation des deux zones Natura 2000 FR2500084 et FR2500085. « + » si le paramètre est mauvais, « ++ » si le paramètre est moyen et « +++ » si le paramètre est bon (Poisson, 2016).

	Substrats meubles médiolittoraux 1130-1, 1140-3/6, 1160-1/2	Substrats rocheux médiolittoraux 1170-1/3
Récifs et landes de la Hague (FR2500084)	+++	+++
Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire (FR2500085)	+++	+++

3- Suivi des herbiers de zostères marines de l'anse du Vicq

Etude financée via contrat marin N2000 DREAL, menée en mai 2021 par le GEMEL et les Plongeurs Naturalistes de Normandie



- Densité assez élevée (211 ± 40 pieds/m² (> 2011 (112 pieds/m² ; mais < Chausey et Côte ouest Cot.))
- Hauteur limitée par T° (?)
- Les zostères de cet herbier semblent ne pas être soumis à un grand stress
- L'état de conservation Natura 2000 est jugé bon pour cet herbier



Quadrat de 0,1m² utilisé pour les comptages in situ des pieds de zostères ou le prélèvement de matte



Etat des lieux des chiroptères dans les blockhaus du Val de Saire

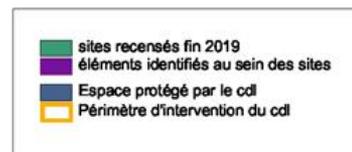
Mesure de gestion GE18 :
Participer à l'amélioration de la
connaissance sur les chiroptères



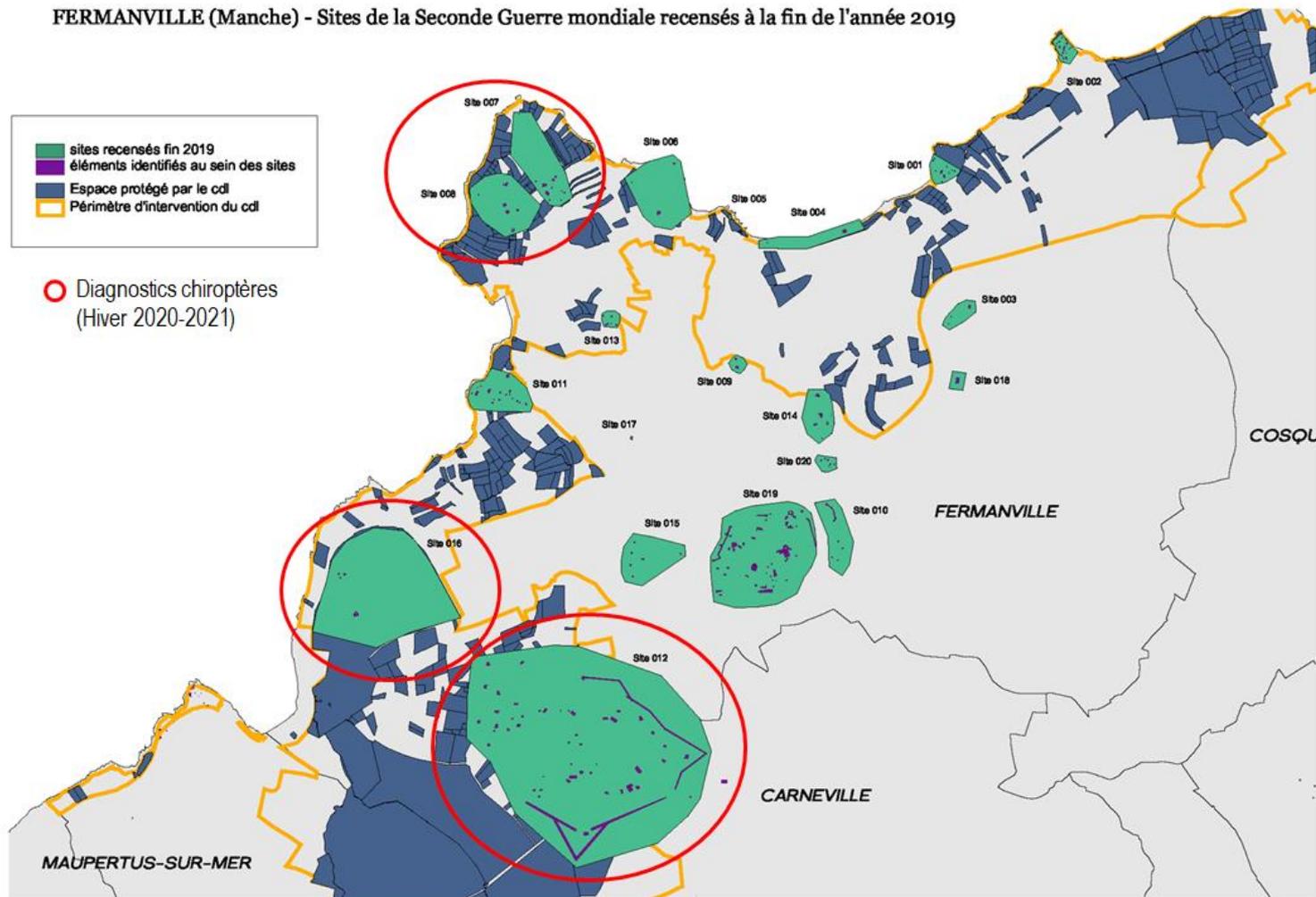
convention partenariale GMN - DREAL



FERMANVILLE (Manche) - Sites de la Seconde Guerre mondiale recensés à la fin de l'année 2019

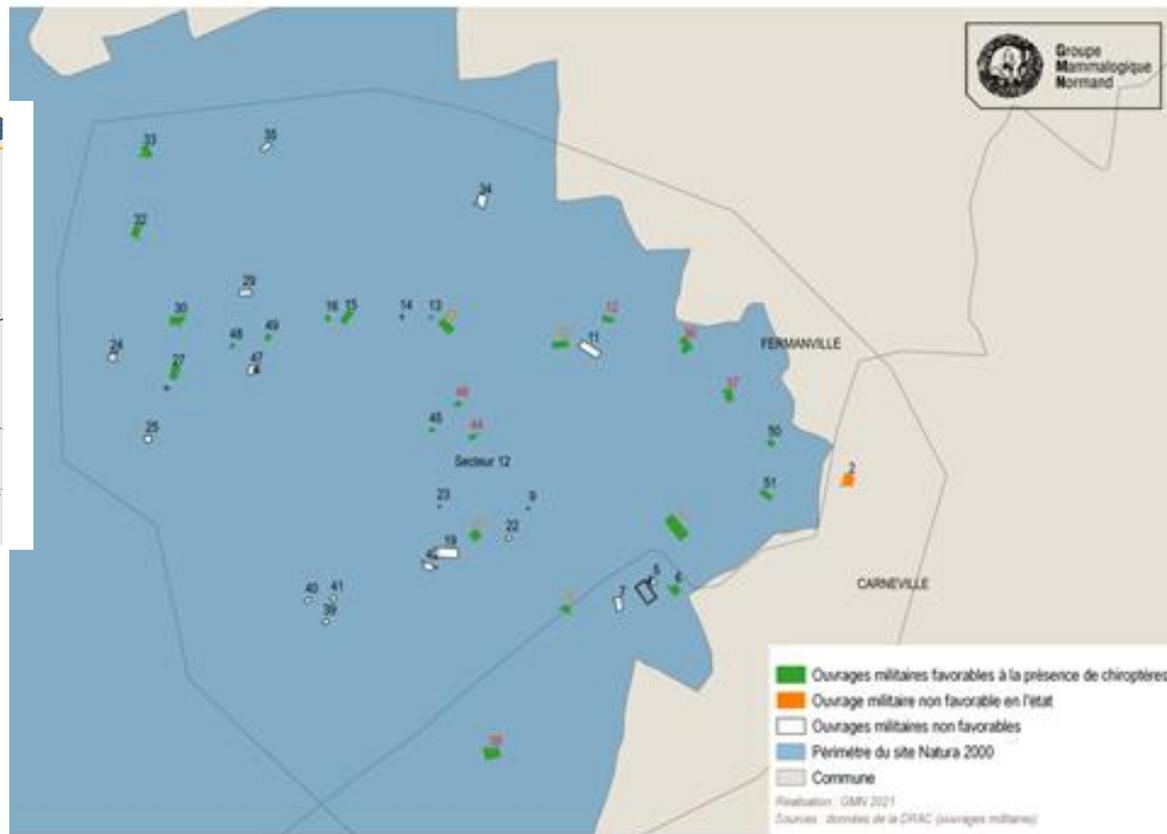
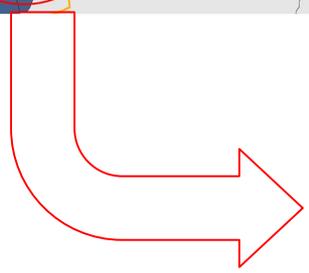
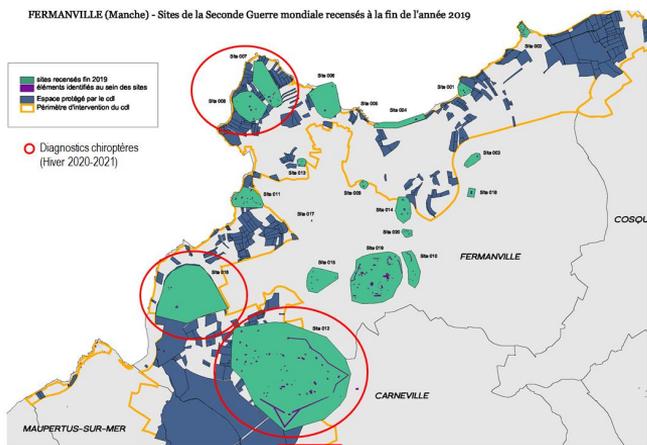


○ Diagnostics chiroptères
(Hiver 2020-2021)



Etat des lieux
des sites de la
seconde guerre,
DRAC 2019

FERMANVILLE (Manche) - Sites de la Seconde Guerre mondiale recensés à la fin de l'année 2019



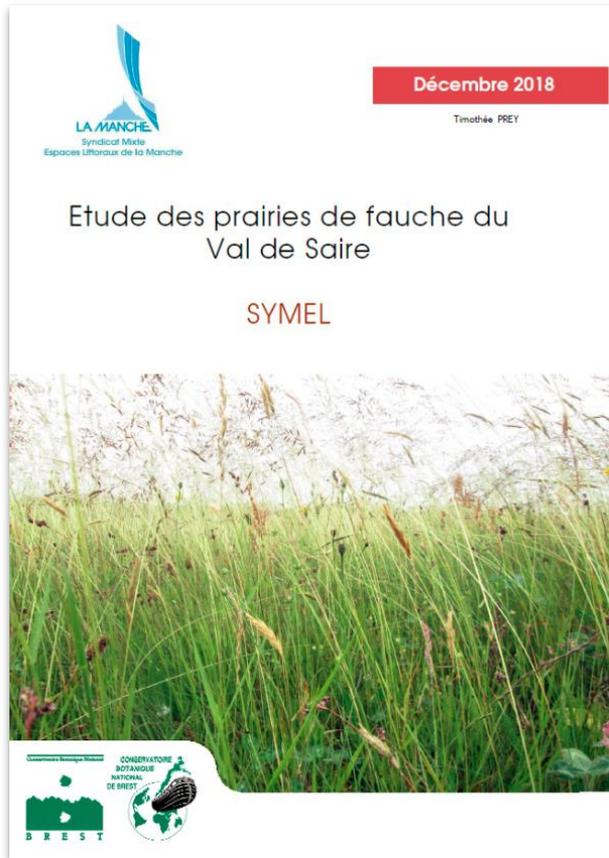
Diagnostics des ouvrages militaires

- Secteurs de Fermanville (S7 – S8 – S12 – S16)
- Diagnostics de 65 ouvrages / 74 recensés (DRAC)
- 45% d'entre eux sont favorables aux chiroptères (n=29)
- Présence de chiroptères confirmée sur 18 ouvrages
- Sécurisation/aménagement à programmer pour 17 ouvrages (dont double intérêt chiroptères/historique pour certains ouvrages)



Suivis "prairie"

Mesure E11: Valoriser le potentiel des prairies maigres de fauche et autres prairies



Du cap lévi au cap de Barfleur

Etude réalisée sur 150 ha de prairies dont 30 ha dans le périmètre Natura 2000



Relevés de terrain

+

Analyse des relevés phytosociologiques

=

Description des végétations

4 associations végétales :

- Prairies maigre de fauche
- Prairies de fauche eutrophe
- Prairies pâturées mésophiles
- Prairies pâturées mésophiles eutrophes

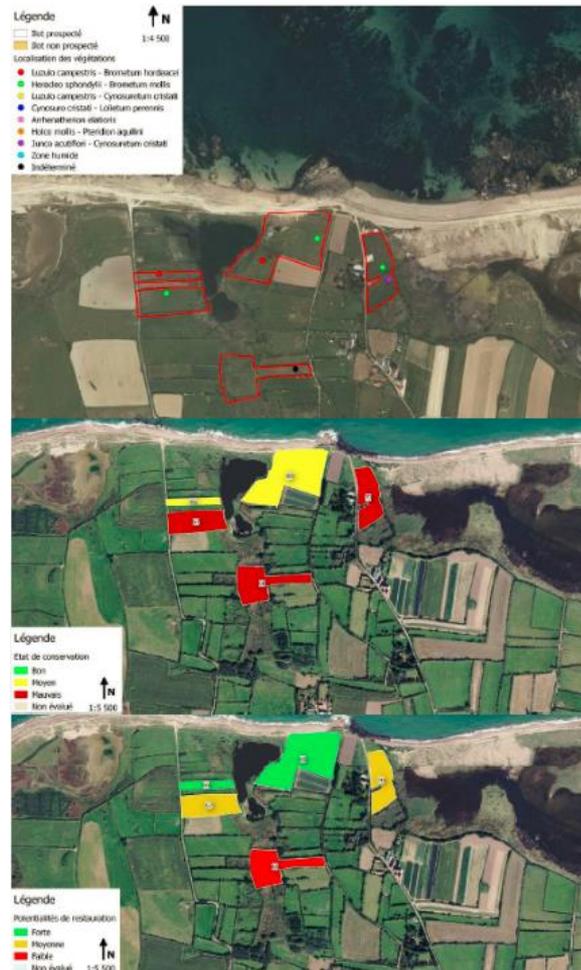
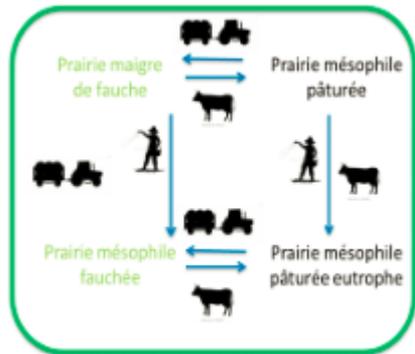
Évaluation de l'état de conservation

En fonction de la typicité

- Végétation
- Composition floristique
- Structure
- Surface
- Action biotique

Evaluation des possibilités de restauration

Basée sur la dynamique
entre les végétations



Suivi des amphibiens et évolution des sites

Mesure E8 : inventorer, diagnostiquer et restaurer les mares



- Suivi entre Fermanville et Gatteville-le-phare
- 18 sites prospectés (plus ou moins éloignés du trait de côte)
- Description des sites d'après la fiche Plan Régional d'Action en faveur des Mares (PRAM) et prise de la salinité

Comparaison avec l'inventaire de 2002 réalisé par le CPIE du Cotentin pour le SyMEL



Effort de **prospection plus important** : plusieurs sorties nocturnes et diurnes/site, prospection à vue, à l'écoute

- **Sites** du Cap Lévi et sites en propriété privée **non prospectés**

- 8 espèces recensées (**Triton palmé**, Triton alpestre, Triton ponctué, Salamandre tachetée, Crapaud épineux, **Crapaud calamite**, **Rainette arboricole**, **Grenouille verte**)



- **3 espèces manquantes/ inventaire 2002** :

- Grenouille rousse et Triton crêté non revus dans les sites favorables
- Alyte accoucheur, site de 2002 non prospecté en 2021

Menaces :

- Erosion du milieu dunaire
- **Salinisation des sites**
- Prédation par des poissons (épineche, épinochette)
- Assèchement
- Piétinement

Programme de restauration qui intègre :

- les études sur les **amphibiens et les characées** (études du SyMEL)
- des **travaux** de génie écologique : creusement, reprofilage des mares, élagage, clôture de mise en défens

Prise en compte du **changement climatique** :

- travaux en **priorité sur les sites** les moins impactés et dans un environnement favorable.
- **suivis des espèces** sur les sites en cours de modification.

Programme de création de mares pour **offrir de nouveaux sites favorables** et permettre une colonisation avant **disparition des sites existants et des espèces**



TEMPS D'ÉCHANGES

SUIVI ET GESTION DES USAGES

chasse, agriculture, fréquentation

Mesure de gestion Ch1 : concerter avec le monde la chasse sur les évolutions du territoire liées au recul du trait de côte

Caps et Marais du Val de Saire

Comité de gestion cynégétique

11 juin 2019



F. Larrey/Conservatoire du littoral

Le processus de concertation

Janvier 2019 : Réunion introductive

- présentation des parties prenantes et de leurs enjeux respectifs
- état des lieux du Val de Saire
- état des lieux des pratiques de chasse



Mars 2019 : Recueil des avis et demandes des chasseurs avec trois ateliers :

- zone de chasse au gibier d'eau
- zone(s) de tranquillité
- périodes et pratiques de chasse



Avril 2019 : Synthèse et proposition du Cdl et du SyMEL

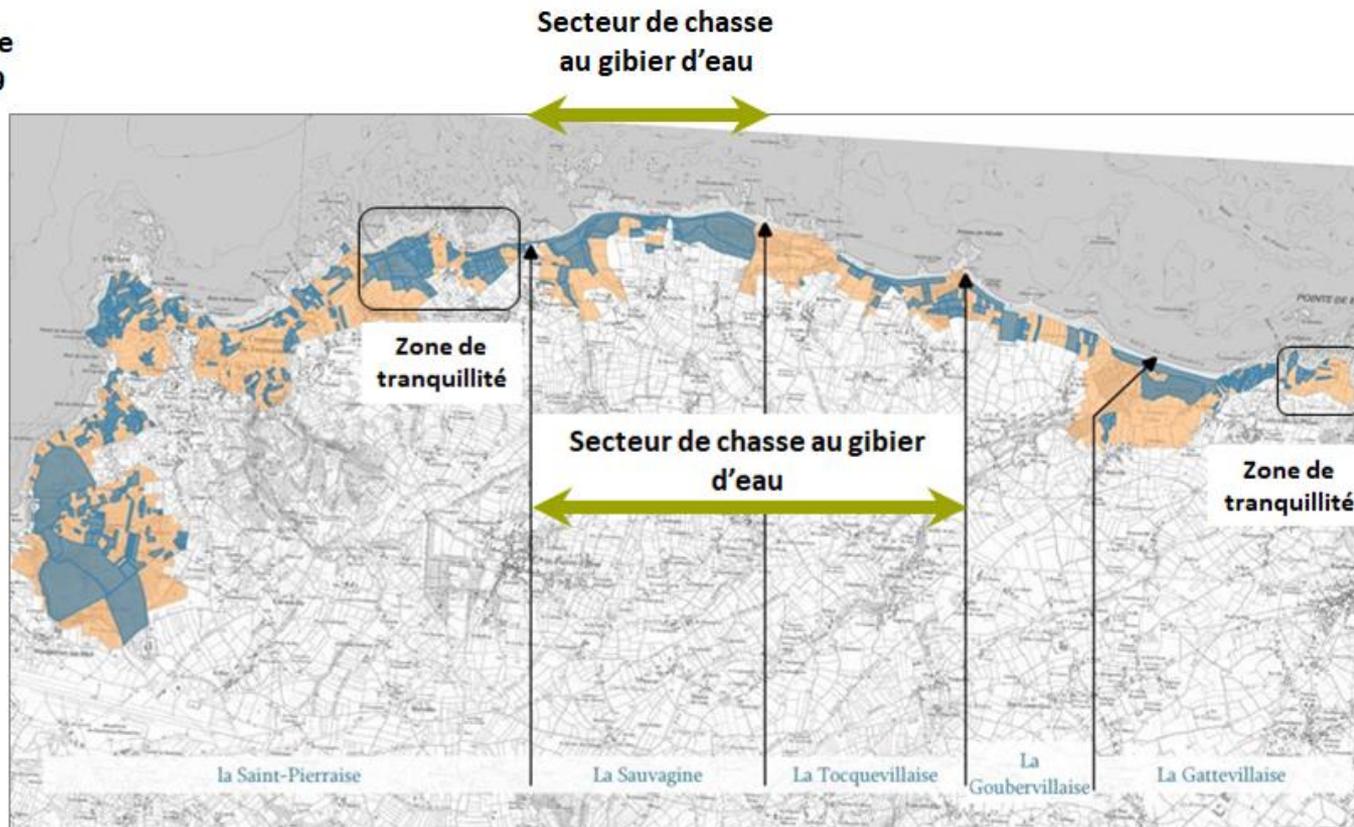


Synthèse

Secteur de chasse au gibier d'eau

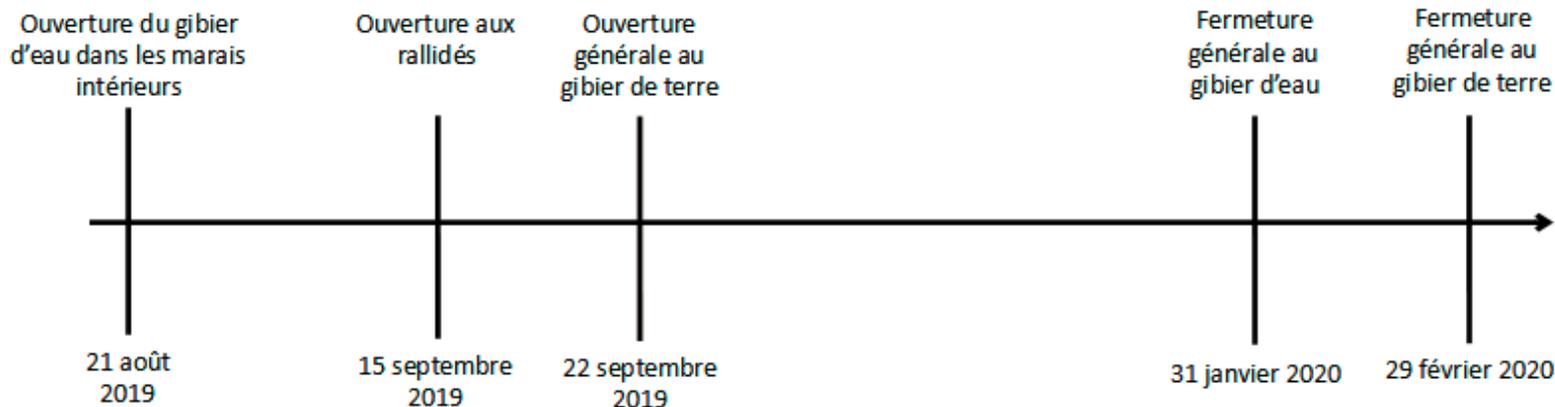
Jusqu'à la saison de
chasse 2018-2019

Proposition
Cdl/SyMEL



Synthèse

Période de chasse au gibier d'eau



**Jusqu'à la saison de
chasse 2018-2019**

← Chasse au gibier d'eau : tous les jours sauf les après-midi des
dimanche et jour férié →

**Proposition
retenue et
inscrite dans les
conventions**

← Chasse au gibier d'eau
- le jour de l'ouverture
- du vendredi au lundi
- sauf les dimanches
après-midi →

Chasse avant
9h et après 20h

← Chasse au gibier d'eau : tous les jours sauf les après-midi des
mercredis, dimanches et jours fériés →



D'avril à août : suivi de la nidification des espèces
avec un protocole partagé entre SyMEL et la sauvagine

Mesure de gestion A4 : adapter le cahier des charges des conventions agricoles aux évolutions du littoral



Agriculture et gestion partagée sur les terrains du Conservatoire du littoral dans le Val de Saire

Objectif de l'étude :

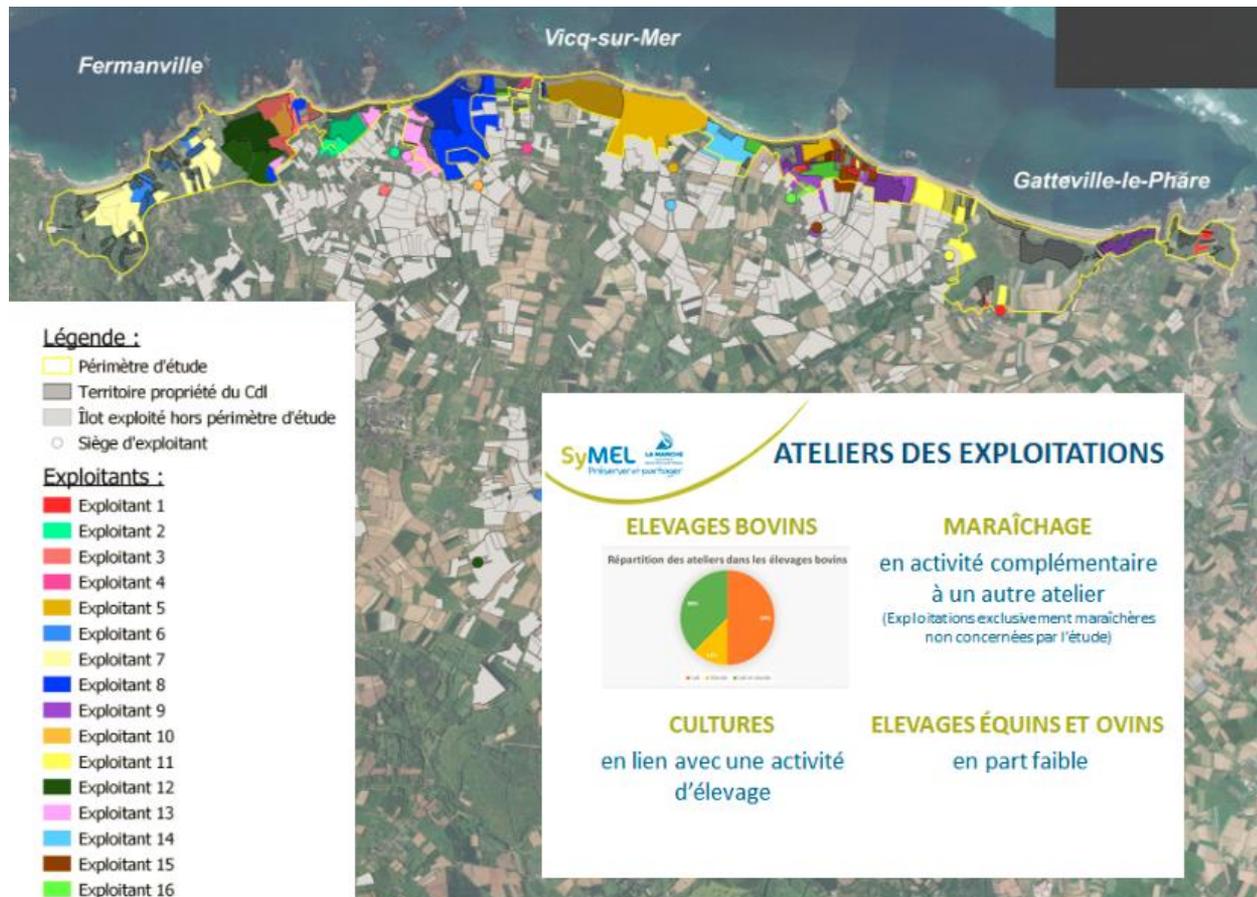
Proposer des cahiers des charges en adéquation entre la **préservation des espaces naturels** et le **maintien de la rentabilité de l'exploitation agricole** des sites, propriétés Cdl soit 122 ha

Etude entre Fermanville et Gatteville-le-Phare, dans le périmètre d'intervention du Cdl

Recueil de données environnementales et agricoles à l'échelle des lots agricoles (données de terrain, Registre Parcellaire Graphique 2018, enquête auprès des agriculteurs partenaires ...)

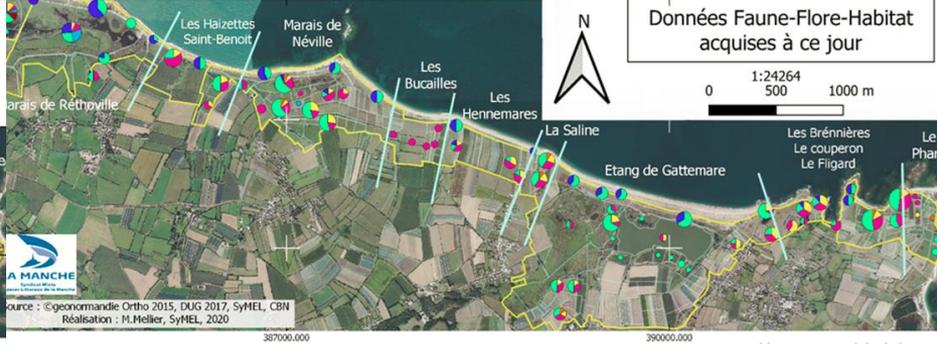
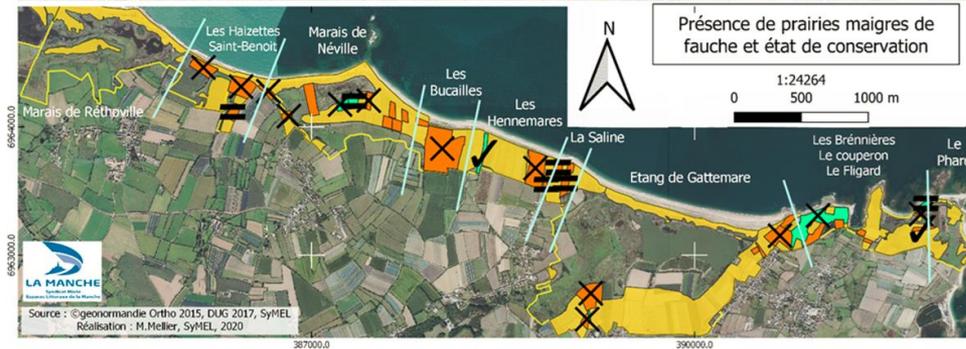
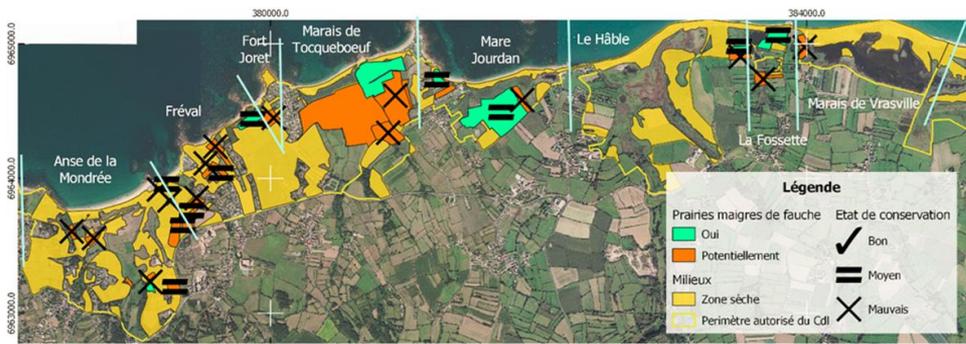
Contenu de l'étude

Description sommaire de l'activité agricole de la zone d'étude



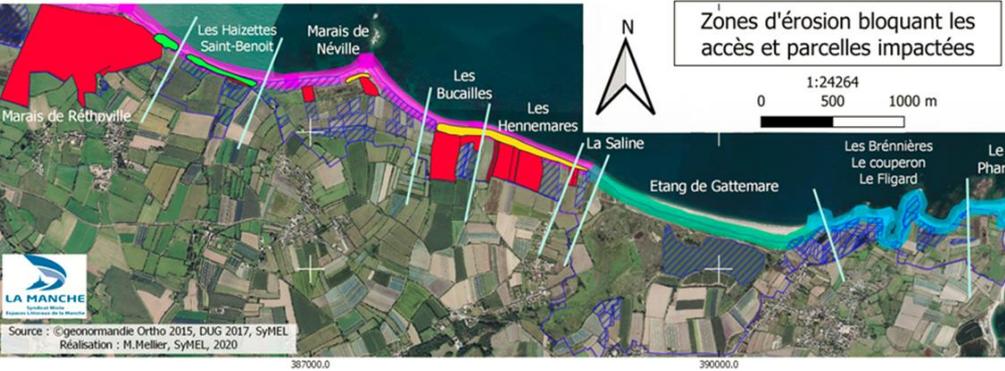
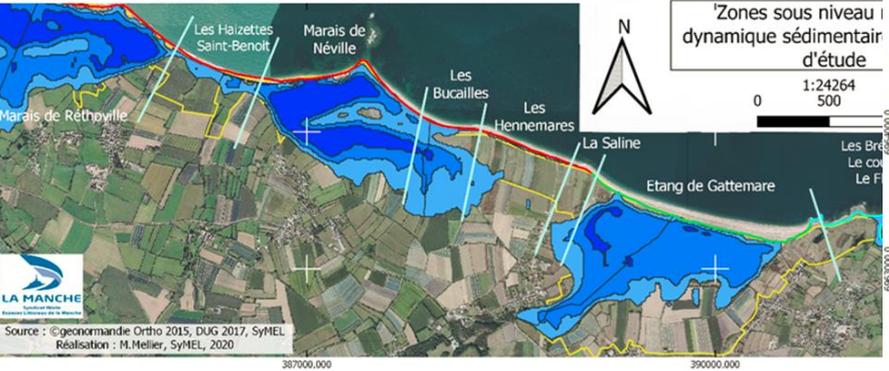
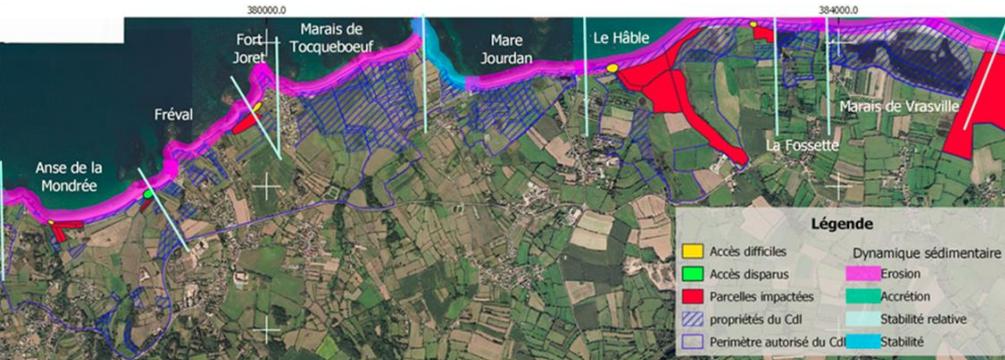
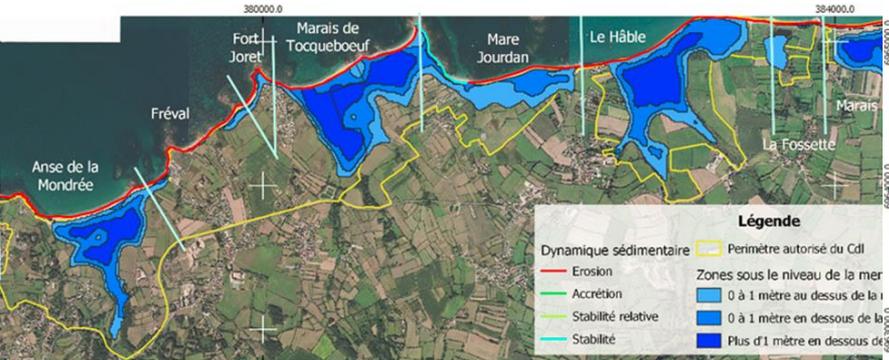
Contenu de l'étude

- Synthèse de l'enjeu environnemental
- Évaluation de l'intérêt agronomique de chaque lot en fonction des pratiques et du foncier
- Évaluation des pratiques sur les cortèges floristiques



Contenu de l'étude

Évaluation de la vulnérabilité des exploitants à l'évolution du littoral (salinisation, humidité, ensablement, dégradation d'équipement, érosion des accès aux terrains...)



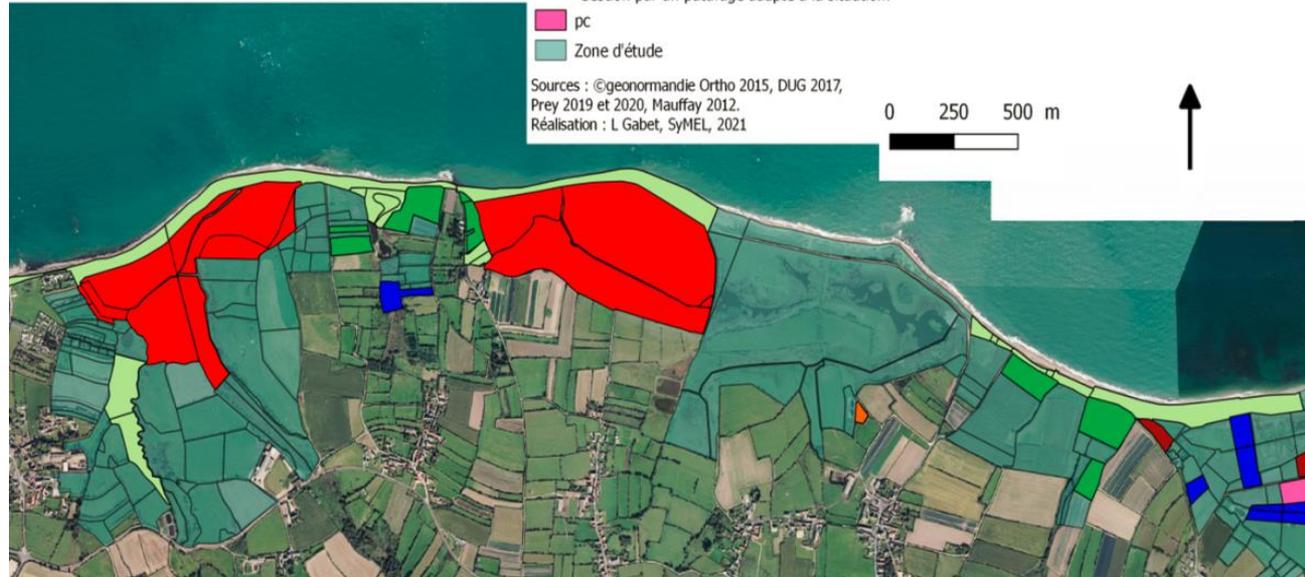
Le partenariat continue à travers la convention

La poursuite :

- de l'application du socle minimal des conventions
- de la mise en place de dispositifs facilitant l'exploitation agricole des parcelles
- d'un accompagnement en cas de changement de pratiques (cc transitoire)

Les nouveautés :

- Ajout de la vulnérabilité locale à la liste de critères dans les procédures d'attribution de terrains
- Choix du cahier de charges par l'exploitant selon ses besoins et le milieu
- Une redevance incitative en faveur d'une meilleure qualité environnementale des lots



Localisation des milieux et leur gestion

Légende

Milieux et gestion

- Prairies mésophiles de fauche.
Gestion par la fauche ou la fauche suivie d'un pâturage.
- Prairies mésophiles pâturée.
Gestion par la fauche ou la fauche suivie d'un pâturage ou un pâturage sur une longue durée ou un pâturage sur plusieurs périodes courtes.
- Milieux non prairiaux : dunes, bois, fourrés, landes, stationnement, etc.
Gestion particulière.
- Lots composés d'une zone humide en bas-fond et de prairies mésophiles à xérophiles sur les hauteurs.
Gestion de la zone humide par un pâturage retardé. Gestion des prairies par la fauche ou la fauche suivie d'un pâturage ou un pâturage sur une longue durée ou un pâturage sur plusieurs périodes courtes selon leur qualité mésophile de fauche ou mésophile pâturée.
- Prairies non prospectées.
Gestion par la fauche ou la fauche suivie d'un pâturage ou un pâturage sur une longue durée ou un pâturage sur plusieurs périodes courtes.
- Marais saumâtres à inondation variable.
Gestion par un pâturage adapté à la situation.
- pc
- Zone d'étude

MILIEUX	PRATIQUES	DATE/DUREE	CHARGEMENT
Les prairies mésophiles de fauche Les prairies mésophiles pâturées Les prairies xérophiles Les hauteurs des lots mixtes*	Fauche	Fin juin	Néant
Les prairies mésophiles de fauche Les prairies mésophiles pâturées Les hauteurs des lots mixtes*	Fauche suivie d'un pâturage des regains	Fin juin 3 mois à partir de septembre	Jusqu'à la dépouille, 1UGB/ha
Les prairie mésophiles pâturées sans affleurement rocheux Les lots mixtes*	Pâturage sur une longue période de mars/avril à novembre	Dès mars/avril max 8.5 mois	Jusqu'à la dépouille, 1UGB/ha
Les prairies mésophiles pâturées Les lots mixtes*(tournant sur différentes parties) Les prairies xérophiles	Pâturage de courtes périodes dès mars/avril	Dès mars/avril sur plusieurs périodes jusque novembre. (Évite la période estivale sèche).	Jusqu'à la dépouille, 1UGB/ha
Les prairies humides Les bas des lots mixtes*	Pâturage retardé	De mai à juillet jusqu'octobre.	Jusqu'à la dépouille, 1UGB/ha
Les marais saumâtres	Pâturage adapté	Si possible	Jusqu'à la dépouille

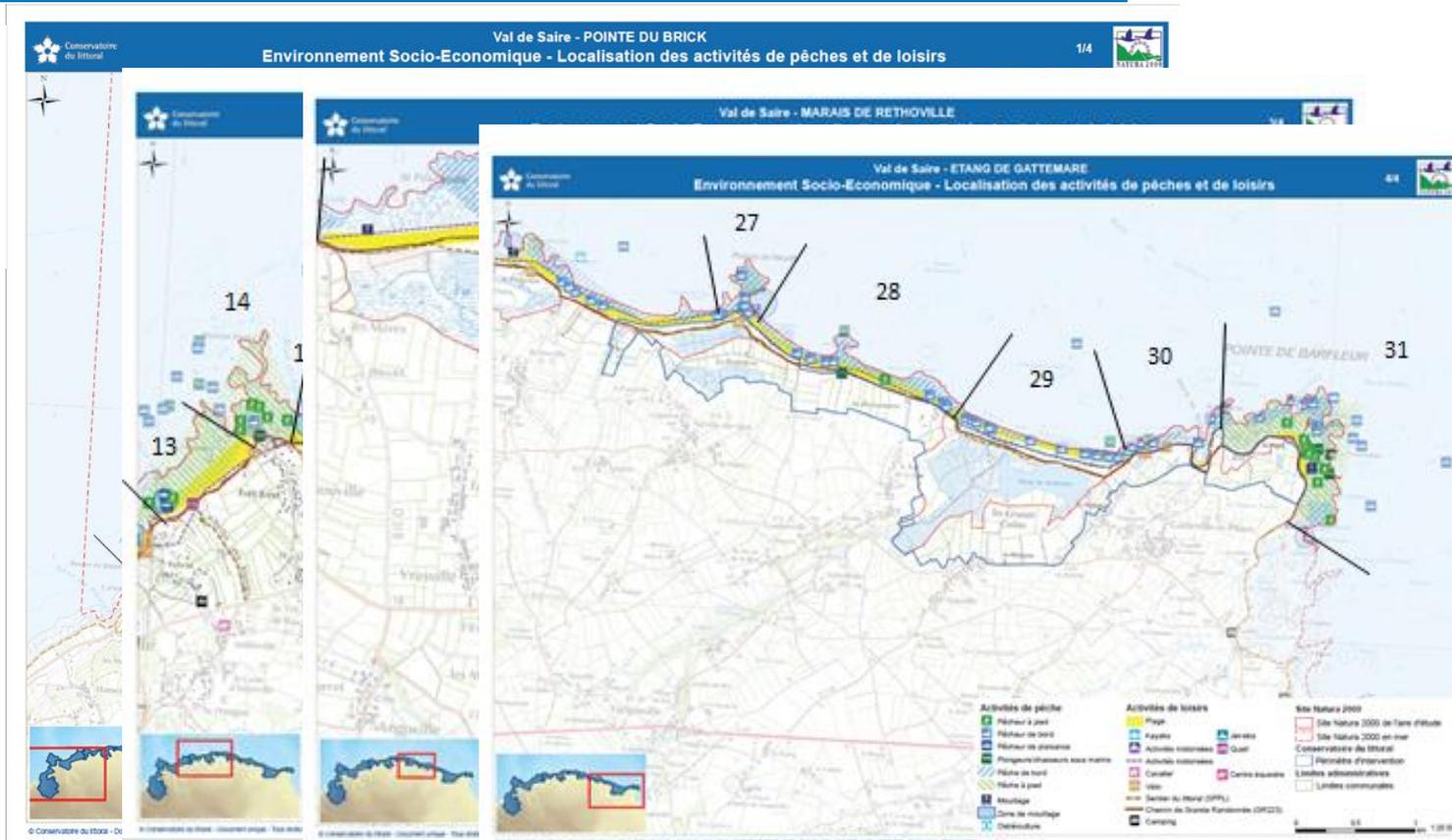


réseau de comptage national

coordination Manche CPIE

2019 : 63 pêcheurs
2020 : 71 "
2021 : 30 "

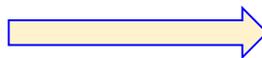
base de données nationale ESTAMP



Mesure de gestion F8 : Participer à l'amélioration de la connaissance sur la fréquentation des espaces naturels par le public

Mesure de gestion F6 : Engager une réflexion sur les pratiques, équipements et aménagements liés à la plaisance et aux activités sur l'estran

mise en sécurité d'espace côtier - Réthoville



pose de barrières - livraison 2021, à poser progressivement
partenaires :

- Conservatoire du littoral,
- SyMEL et
- commune de Vicq-sur-Mer

groupe de travail "accès à la mer"

- réunion technique en 2020
- à poursuivre avec un travail technique d'actualisation des données puis de concertation en 2022

Conservatoire du littoral LA MANCHE Vicq sur Mer

Usages modifiés – pose de barrières – travaux

érosion côtière

barrière

barrière

En raison d'érosions côtières répétées et pour mise en sécurité, le passage est interdit à la circulation.

Pour toute question, s'adresser au Conservatoire du littoral ou au SyMEL.

Contacts :
l.russ@conservatoire-du-littoral.fr
legalet@lanmanche.fr
Conservatoire du littoral, tél : 02.31.15.30.90

Pour mise en sécurité suite à l'érosion côtière, cet espace est :

INTERDIT A LA CIRCULATION

TEMPS D'ÉCHANGES

INTERFACE TERRE MER

un enjeu majeur :
l'adaptation au changement climatique

Une adaptation à court, moyen et long terme

Marais Commune	Le Mondrée Fermanville	Tocqueboeuf Vîcq-sur-Mer	Maré Jourdan Vîcq-sur-Mer	Le Hâble Vîcq-sur-Mer	Vrasville et Réthoville Vîcq-sur-Mer	Néville Vîcq-sur-Mer	Gattenare Vîcq-sur-Mer \ Gatteville
Perspectives d'évolution à long terme pour les marais : environ 25 ans	Vers une ouverture à la mer du marais	Vers un état lagunaire (incertitude forte)	Vers un état lagunaire	Vers une ouverture à la mer du marais	Vers un état lagunaire	Vers un état lagunaire	Vers un étang arrière-littoral
Objectifs à long terme	Une adaptation au recul du trait de côte et aux modifications des milieux liés aux changements climatiques : <ul style="list-style-type: none"> - Une plus grande naturalité des marais arrière-littoraux - Un bon état écologique des cours d'eau - Des usages adaptés au territoire 						
Perspectives à moyen terme pour les marais : environ 10 ans	Accompagner l'évolution naturelle vers une reconversion mer-marais : - Pas de colmatage de brèche	Accompagner l'évolution naturelle vers un système lagunaire	Accompagner l'évolution naturelle vers un système lagunaire	Accompagner l'évolution naturelle vers une reconversion mer-marais : - Pas de colmatage de brèche	Accompagner l'évolution naturelle vers un système lagunaire	Accompagner l'évolution naturelle vers un système lagunaire	Accompagner l'évolution naturelle de l'étang arrière-littoral
Objectifs aux 10 ans du DUG	<ul style="list-style-type: none"> • Objectifs liés à la directive habitats-faune-flore du site Natura 2000 : une gestion qui intègre et accompagne les changements des milieux naturels <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir les dégradations d'origine anthropique du cordon dunaire - Conserver une mosaïque d'habitats des milieux humides : une gestion qui privilégie la diversité des habitats naturels • Objectifs liés à la directive cadre sur l'eau : une gestion qui intègre et accompagne les changements de niveaux d'eau <ul style="list-style-type: none"> - Renaturer les cours d'eau (un bon état physique du réseau hydraulique) et restaurer les zones humides - Viser une transparence des ouvrages hydrauliques à la mer lorsqu'elle est cohérente avec les perspectives d'évolution des marais - Améliorer la qualité de l'eau • Objectifs d'accompagnement des usages à l'évolution du trait de côte : des partenariats à maintenir et développer pour une gestion garante de l'intégrité du site <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les agriculteurs à envisager une adaptation des pratiques face aux aléas : un levier foncier et un levier sur les pratiques agricoles - Accompagner les réflexions sur la réorganisation des stationnements, les accès au DPM et la SPPL - Accompagner l'adaptation des activités et population à faire face aux risques littoraux : quantification des enjeux au regard des aléas (inondation, submersion) - Informer et sensibiliser le public et la population locale aux changements liés aux changements climatiques 						
Perspectives à court terme pour les marais : environ 5 ans	- Diminuer la vulnérabilité de l'exploitation agricole du marais par le remplacement d'un usage adapté lors du départ à la retraite de l'agriculteur du marais. - Préparation d'un projet de reconversion mer-marais. - Protection du cordon dunaire des dégradations anthropiques	- Protection du cordon dunaire des dégradations anthropiques - Restauration du cours d'eau et entretien d'un réseau de fossés fonctionnels (biodiversité, dénitrification, réserve d'eau, etc.)	- Protection du cordon dunaire des dégradations anthropiques - Entretien d'un réseau de fossés fonctionnels (biodiversité, dénitrification, réserve d'eau, etc.)	- Mise en sécurité à l'ouverture amont du nô - Elaboration d'une expertise inondation - Protection du cordon dunaire des dégradations anthropiques	- Protection du cordon dunaire des dégradations anthropiques : fermeture du chemin dunaire à la circulation motorisée - Restauration du cours d'eau et entretien d'un réseau de fossés fonctionnels (biodiversité, dénitrification, réserve d'eau, etc.)	- Protection du cordon dunaire des dégradations anthropiques : fermeture du chemin dunaire à la circulation motorisée - Restauration du cours d'eau et entretien d'un réseau de fossés fonctionnels (biodiversité, dénitrification, réserve d'eau, etc.)	- Protection du cordon dunaire des dégradations anthropiques : fermeture du chemin dunaire à la circulation motorisée - Restauration du cours d'eau et entretien d'un réseau de fossés fonctionnels (biodiversité, dénitrification, réserve d'eau, etc.)
Actions à mettre en oeuvre à court terme	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de demande d'intervention sur les nôs ou cordon dunaire, pour réduire la vulnérabilité des usages à titre préventif : - Se référer au schéma d'aide à la décision (mesures de gestion E6) pour l'intervention sur les nôs et prenant en compte les différentes formes du trait de côte (type d'erochement) • Engager une consultation au sein d'un groupe de travail sur les travaux et aménagements à faire sur les nôs ou cordons dunaire pour toute nouvelle question qui se poserait et qui n'est pas prise en compte dans le cadre du DUG. Au sein de ce groupe de travail : CA du Cotentin, services de l'Etat (DREAL, DDTM50) et organismes • Accompagner les évolutions dans les marais du territoire par la mise en œuvre de mesures de gestion décrites dans le DUG sur l'unité paysagère des marais arrière-littoraux • Prendre en compte le recul du trait de côte dans les documents cadre sur l'aménagement du territoire : Contrat Global, Plan Local d'Urbanisme, Schéma de Cohérence • Elaborer et mettre en œuvre la communication aux riverains et à la population 						



Marais de Vrasville en hiver 2016. ©L.Gabet/SyMEL

Vision à long terme :

La trajectoire à 2050 discutée dans le projet européen LiCCo
Un objectif de plus grande naturalité

- vers un état lagunaire
- vers une ouverture à la mer du marais

Vision à court et moyen terme :

se donner les moyens de tendre vers la trajectoire à 2025

- accompagnement des changements
- entretien usuel, pas d'investissement lourd
- schéma d'aide à la décision



Crédit photo : F. Larrey © Conservatoire du littoral



2016



2017



2018

cordon dunaire fragilisé
brèches
submersions

zone sensible

cheminements piétons, chevaux
accès mer
cours d'eau



plusieurs étapes :

étude 2018-2019, avec comité technique
réunion publique : 22 août 2019



dépôt d'un projet auprès de l'Etat
"solutions fondées sur la Nature 2019"



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
Direction de l'eau et de la biodiversité
Sous-direction de la protection et de la restauration des écosystèmes littoraux et marins



Des solutions fondées sur la nature pour
des territoires littoraux résilients¹

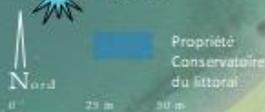


travaux : 2021 2022

les partenaires:

Travaux 2021

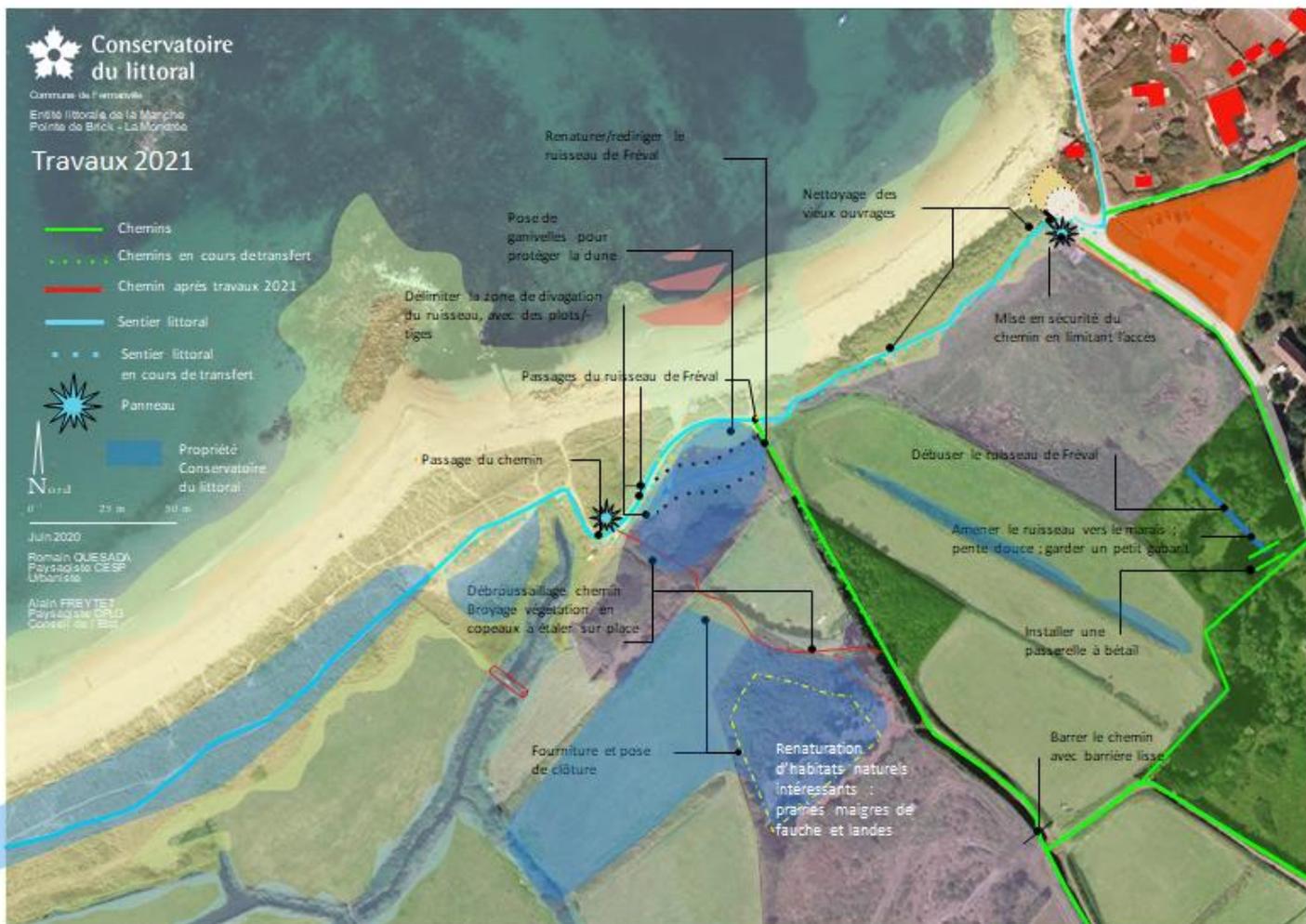
-  Chemins
-  Chemins en cours de transfert
-  Chemin après travaux 2021
-  Sentier littoral
-  Sentier littoral en cours de transfert
-  Panneau



Juin 2020:

Romain QUESADA
Paysagiste CESP
Urbaniste

Alain FREYET
Paysagiste DPLG
Conseil de l'Est



suivi de chantier avec l'équipe de gestion du SyMEL (entreprise SVB et garde du littoral)





2016



2017



2018

après travaux 2021



avant/après



avant/après



avant/après



Les cheminements côtiers : un contexte départemental et des partenariats

Diagnostic du cheminement littoral de la Manche
SyMEL (2017)



Convention pour travaux sur les points noirs du diagnostic
CA Cotentin/ SyMEL/ Conservatoire du littoral (2020+2021)

Réalisation d'un schéma de développement de la randonnée
pédestre et vélo pour le Cotentin
CA Cotentin (2021)

Etude paysage - Cap Lévi, landes et la Mondrée
Conservatoire du littoral, avec SyMEL et Commune de Fermanville
(2020-2022)

Guide grand public "Belles ballades" en révision
Conservatoire du littoral (2021-2022)

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre CDRP :
balisage chaque année pour éviter les points noirs (Fort Joret,
Réthoville, etc.), déviation et intégration dans les parcours et guides GR

13. FERMANVILLE : entre Fréval et la plage de la Mondrée

NATURE DE LA DIFFICULTÉ	SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE
<p>Problèmes d'érosion du cordon dunaire qui s'accroissent. Une rivière sont de son lit. Le cheminement empêche le cordon dunaire d'évoluer normalement en reculant.</p>	<p>Cordons dunaires particulièrement fragiles (présence de gravillots, de choux marins, ...) Aire de protection de biotope Site Natura 2000 (directive Habitats) ZNEFF de type I et II</p>
PROPOSITION	
<p>Le chemin situé derrière le cordon dunaire empêche celui-ci de reculer naturellement. Ceci a eu pour conséquences la formation d'une bécasse, qui, même si elle a été récemment comblée, a freiné le chemin. Pour empêcher le cordon dunaire de se contrôler du chemin actuel. À partir de la maîtrise foncière, se chat les parcelles à côté pour repartir de la Mondrée.</p>	
<p>Difficulté de la proposition ★ ★ ★ Laisser évoluer le cordon dunaire</p>	

14. FERMANVILLE : anse des Longs Camps

NATURE DE LA DIFFICULTÉ	SENSIBILITÉ ÉCOLOGIQUE
<p>Erosion : le sentier s'est effondré les randonneurs sont obligés de descendre sur le sable</p>	<p>Site Natura 2000 (directive Habitats) ZNEFF de type I et II</p>
PROPOSITION	
<p>Il est nécessaire de reculer de quelques mètres la clôture dans la parcelle privée (parcelle non exploitée) puisque la continuité est assurée de part et d'autre de cette parcelle.</p>	
<p>Difficulté de la proposition ★ ★ ★ Assurer la continuité du sentier Éviter la descente des randonneurs sur la plage qui amplifie l'érosion</p>	
<p>Difficulté de mise en œuvre de la proposition MODÉRÉ SPPL déjà installée en tracé modifié</p>	

Anse des Longs Camps

- Sentier Littoral actuel
- OD 223
- Proposition 1 sur terrains de G&L
- Proposition 1 sur terrains publics
- Proposition 1 sur terrains privés (SPPL)
- Terrains de G&L
- Périmètre d'intervention du G&L
- Zone de préservation au titre des B16

0 25 50

Principe	Demandabilité	Longueur	Travaux	Budget
Déplacement de l'emprise du sentier de quelques mètres dans la parcelle OD 59	Privé (SPPL)	80 m	Débroussaillage de l'emprise du cheminement Déplacement de la clôture	750 €

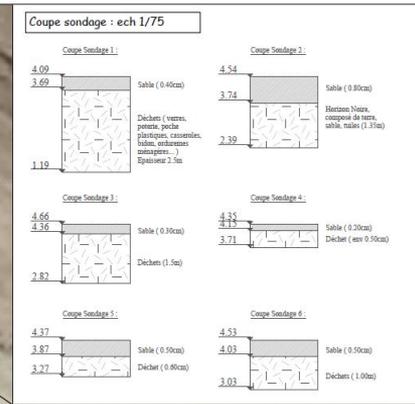
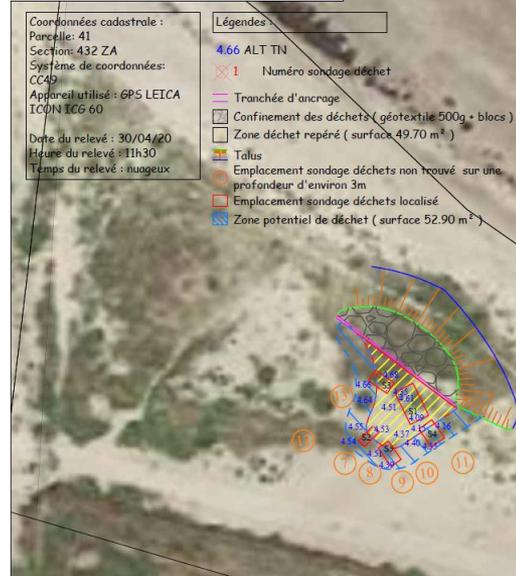
Les décharges côtières et l'érosion des côtes



Décharge de Réthoville
Erosions et confinement en 2020
Travaux portés par le Conservatoire et
suivis sur le terrain par le SyMEL



Commune de Réthoville			
Reconnaissance emplacement des déchets			
Sondage			
Date	Établi par	Vérifié par	Ech:
12/05/20	F. LEVREL	C.DONNET	1/250

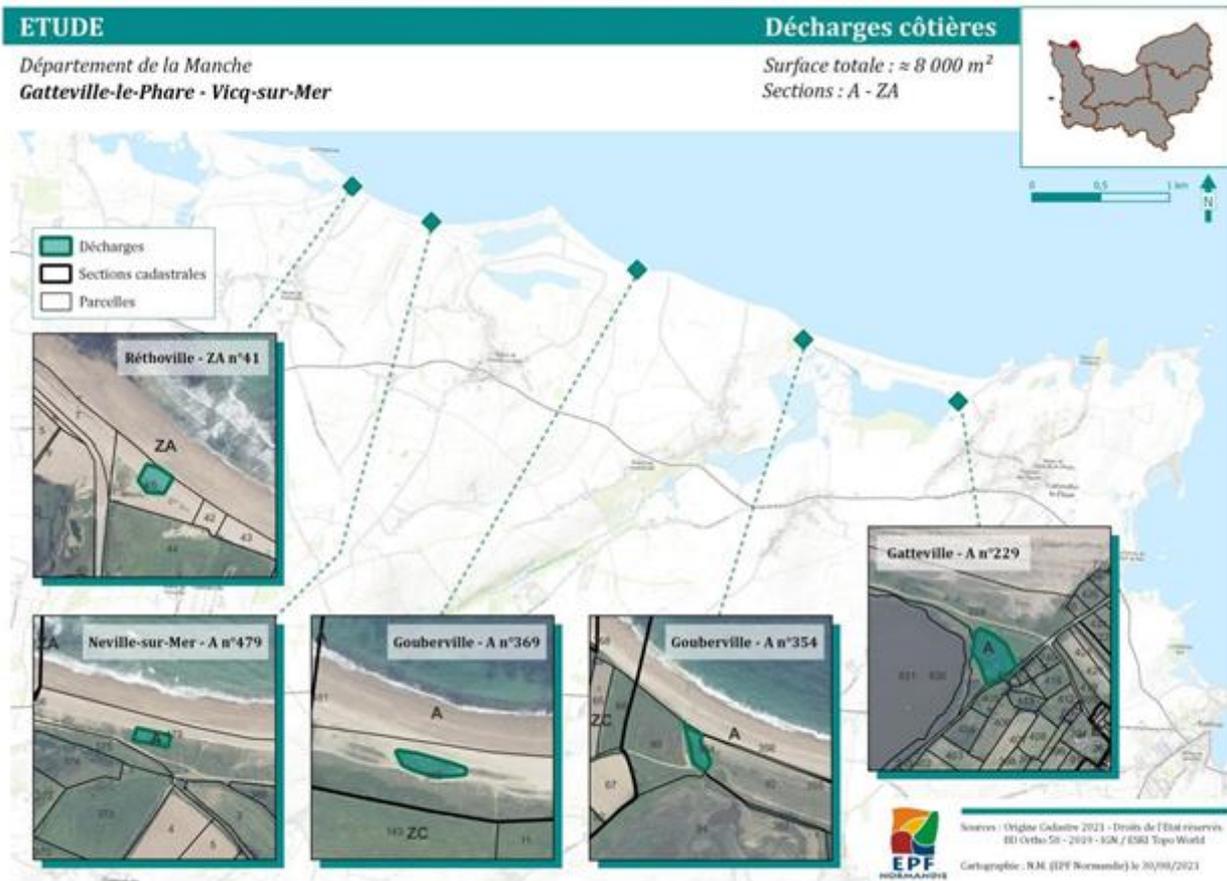


Intervention sur les anciennes décharges communales - EPFN

partenariat avec Département 50, Conservatoire du littoral, SyMEL et communes

2022

- caractérisation des déchets
- croisement des enjeux
- proposition de méthodologie d'intervention

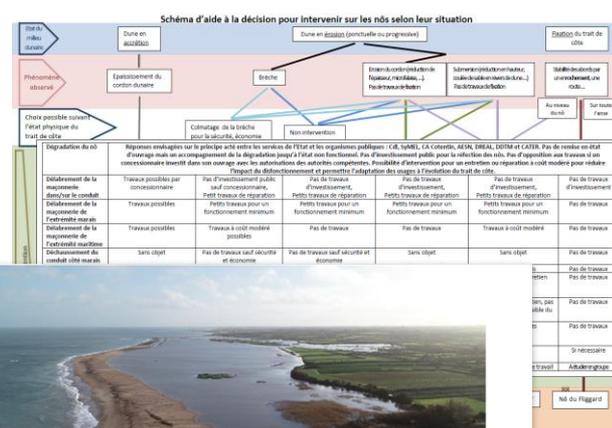
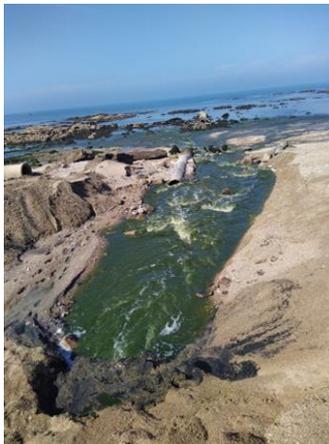


L'adaptation et les ouvrages côtiers

Mesure de gestion E6 : Mettre en oeuvre le schéma d'aide à la décision concernant les interventions et travaux sur les nôt ou cordons dunaires de façon concertée

une base de travail commune : aide à la décision avec le DUG des échanges réguliers entre services (DDTM, Conservatoire du littoral, SyMEL, communes, DREAL, etc)

travaux d'entretien 2018, 2021 - nô de Vrasville - par la SCI des mares sur domaine public maritime - instruction par la DDTM



TEMPS D'ÉCHANGES

Communication / sensibilisation

Plans de gestion du Conservatoire du littoral



Géré par LA MANCHE
Syndicat Mixte
Espaces Littoraux de la Manche

Le Val de Saire à l'interface terre – mer

Un document unique de gestion qui se préoccupe de l'estran aujourd'hui et des enjeux de demain

L'estran du Val de Saire concentre, comme beaucoup de milieux côtiers, des milieux naturels d'une grande valeur et un grand nombre d'activités. Aux croisements de nombreux enjeux, cet interface terre-mer est soumis aux effets du changement climatique et fait l'objet de l'attention du Conservatoire du littoral, du SyMEL, des services de l'État et des acteurs locaux, réunis pour l'écriture des grandes orientations qui s'y destinent.

A ce titre ce site est désigné comme site d'importance européenne selon la directive Habitat. Ce site est géré par le Conservatoire du littoral/SyML pour la partie terrestre et l'estran, en partenariat avec le SyMEL. L'opérateur de la partie marine est l'OFB et le CRPHEM. Le document unique de gestion et ses orientations ont été validés le 14 décembre 2017 et le site est maintenant en phase d'animation.

Maupertus sur mer, Carneville, Fermanville, Viçq sur mer, Gatteville Le Phare



AGRICULTURE et GESTION PARTAGÉE

SUR LES TERRAINS DU CONSERVATOIRE
DU LITTORAL DANS LE VAL DE SAIRE



Sur le littoral du Val de Saire, un partenariat fort existe entre, les agriculteurs exploitants des marais, des dunes et des prairies, le Conservatoire du littoral (CdL), propriétaire des terrains et le Syndicat Mixte des espaces littoraux de la Manche (SyMEL), gestionnaire des espaces naturels.

Agriculture et gestion partagée des acquisitions du Conservatoire du littoral est une étude dans laquelle les besoins des agriculteurs ont été confrontés et rapprochés des objectifs de préservation de la biodiversité pour aboutir à une gestion partagée des sites naturels littoraux.

La réflexion s'est appuyée, sur des données relatives aux enjeux écologiques des terrains issus des études faune, flore et habitats. Les enjeux agricoles et économiques des exploitations ont été rapportés au moyen d'une enquête menée auprès des chefs d'exploitation. Ces éléments ont été complétés par les informations du partenariat et des renseignements généraux tels que le registre parcellaire graphique de 2018 ou des bilans agricoles départementaux et régionaux. L'étude a été menée aux parcelles exploitées par les agriculteurs titulaires d'une convention, au sein du périmètre autorisé du Conservatoire du littoral. L'objectif était de convenir de cahiers de charges en adéquation avec la préservation des espaces et le maintien de la rentabilité de l'exploitation, en plus d'indiquer les modifications des milieux liés au contexte de changement climatique.

CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE DE LA ZONE D'ÉTUDE :

- 11 exploitations censees, 13 ont répondu à l'enquête
- 56 personnes actives concernées
- 3 chefs éligibles à la retraite
- 1 jeune installé
- des projets d'installation dans les 10 prochaines années

ÉLEVAGES BOVINS



CULTURES

- en lien avec une activité d'élevage
- MARAÎCHAGE en activité complémentaire à un autre atelier (Exploitations exclusivement maraîchères ou complémentées par l'élevage)
- ÉLEVAGES ÉQUINS ET OVINS



Soutien à l'élaboration de dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000

- pour les projets de travaux (enrochements, nôt, etc)
- pour les manifestations sportives (semaine du cyclotourisme, course du Tue-Vaques, etc)
- pour des projets en mer (juin 2021 : demande d'autorisation de culture d'algues et d'expérimentation d'élevage d'ormeaux)



The image shows a preview of the 'FORMULAIRE D'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000'. The form is divided into several sections:

- Coordonnées du porteur de projet :** Includes fields for Intitulé du projet, Nom du demandeur, Société, Adresse du demandeur, Téléphone, and Email.
- I. Description du projet :** A section with a yellow highlight, containing a sub-section 'a. Nature du projet' with a prompt to specify the type of development and a sub-section 'b. Localisation du projet' with fields for Département and Commune(s).
- Parcelles cadastrales si connues :** A section for listing cadastral parcels.
- c. Situation par rapport aux :** A section for describing the project's location relative to Natura 2000 sites, with fields for Nom du site, code FR25, and distance.

At the top right of the form, there is a header for the 'PRÉFET DE LA REGION NORMANDIE' and the 'Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie'. A 'NATURA 2000' logo is also present.

A note at the bottom of the form states: **[1] Joindre obligatoirement une carte localisant le projet (emprise temporaire et définitive du projet, du chantier, des accès...) et les limites du/des site(s) Natura 2000.**

Mission d'appui à l'animation des sites Natura 2000 *Baie de Seine occidentale et Récifs et marais arrière littoraux du Cap Lévi à la pointe de Saire*

Animations, signature des chartes Natura 2000, ...

Claire COUV RAT en Service civique du 24/11/2021 au 24/07/2022



Charte NATURE 2000 « Récifs et marais arrière-littoraux du cap Lévi à la pointe de Saire »

Formulaire d'adhésion

A REMPLIR sauf pour les demandes de dispense d'évaluation des incidences Natura 2000

Nom : Prénom :

Adresse : Activités :

Courriel :

Adhésion individuelle

Adhésion collective (pour une structure)

LA CHARTRE NE SE SUBSTITUE PAS AUX OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES EN VIGUEUR LIÉES AUX USAGES DE LA MER DONT J'AI CONNAISSANCE ET QUE JE RESPECTE.

Structure représentée :

Recommandations générales et par milieu

Je veille à respecter les recommandations qui me concernent.

Engagements généraux valables sur l'ensemble des milieux terrestres

Une cartographie du patrimoine naturel du site sera fournie par les structures animatrices au moment de la signature de la charte.

(Cocher les engagements de son choix)

Je m'engage à autoriser et faciliter l'accès à l'animateur Natura 2000 et/ou aux experts (désignés par le préfet ou l'animateur) impliqués dans la mise en œuvre et le suivi du programme, afin de permettre que soient menées des suivis scientifiques et des opérations d'inventaire et d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels et d'espèces, sous réserve que l'ayant-droit soit préalablement informé de la date de ces opérations dans un délai raisonnable ainsi que de la qualité des personnes amenées à les réaliser. En contrepartie, l'animateur mettra à disposition du signataire les résultats des études et expertises concernant les parcelles engagées, s'il en formule la demande dans un délai de 6 mois.

Je m'engage à ne pas détruire volontairement un ou des habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire identifiés et cartographiés sur les parcelles engagées.



Nav&Co

Collaboration

- Téléchargement de **carte marine** pour un visionnage hors ligne.
- **Carnet de navigation**
- Accès aux informations des **marées**.
- Notifications en temps réel pour connaître la **réglementation environnementale**.



Nav&Co

Pour une navigation pleine de découvertes
la carte Shom s'enrichit

Des balises interactives avec des photos pour faciliter leur identification.
Des notifications en temps réel sur la réglementation environnementale

Des photos et infos pour présenter les richesses naturelles marines

Un carnet de navigation pour enregistrer mes parcours

Application gratuite disponible pour la zone de navigation du Mont-Saint-Michel au Croisic.

Téléchargeable dès le mois de juin sur le store Android

En cours de développement pour
la Normandie

Commencer la trace

Oiseaux nicheurs

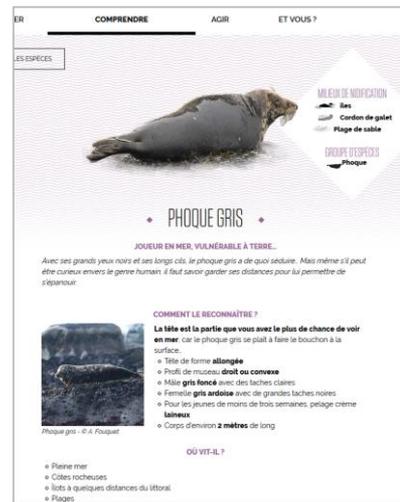
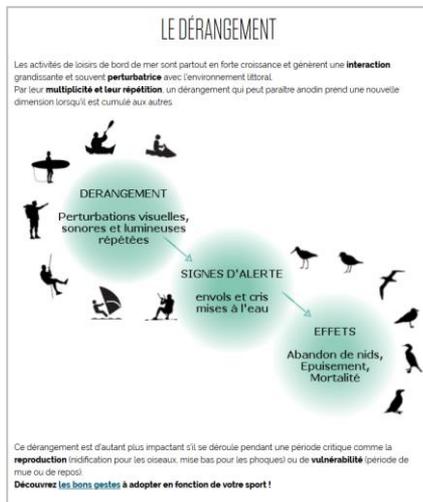
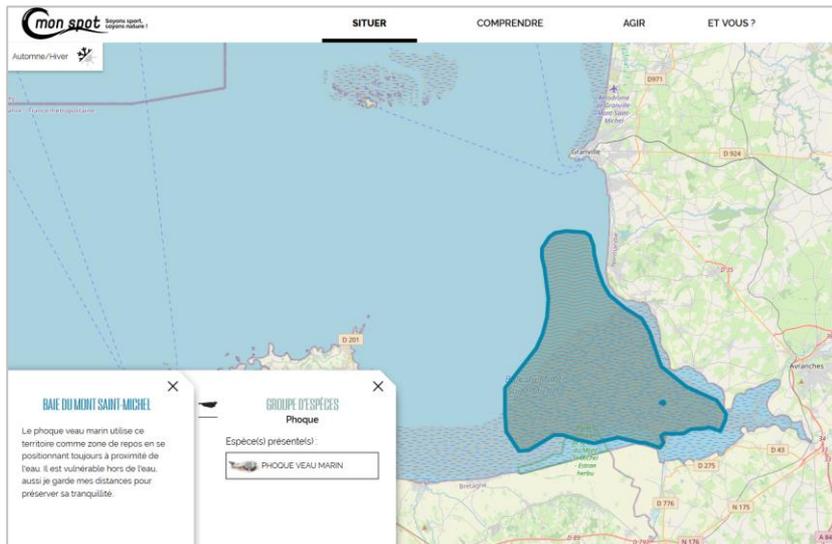
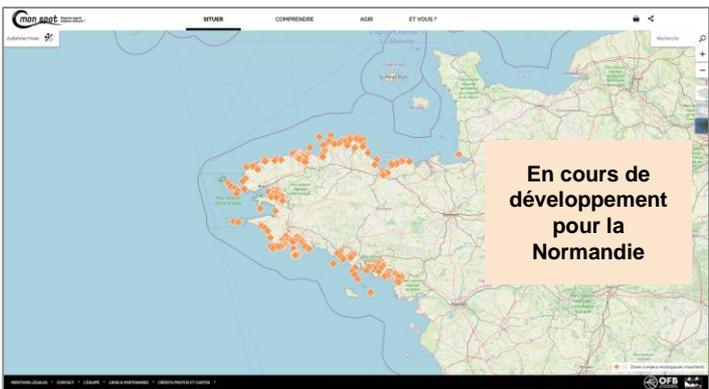
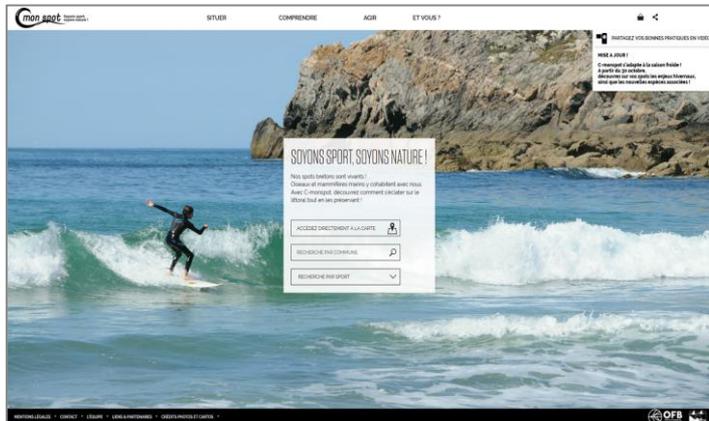
Du 15 avril au 31 juillet, des oiseaux nichent sur ces îlots. Durant cette période, le débarquement est interdit. Soyons attentifs à leur présence.

Plus d'information

Navigation Découverte Carnet



Site web

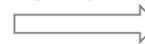


TEMPS D'ÉCHANGES

Prochaines échéances

à court terme : 2022

- Travaux adaptation changement climatique, mise en sécurité espace côtier (commune Vicq sur Mer, etc)
- Adaptation changement climatique et renaturation (cheminement passerelles, débusage ruisseau et zone humide Fréval) - réunion publique Fréval
- Résorption des points noirs érosion sentier littoral avec la CA Cotentin
- Groupe de travail "accès à la mer"
- Restitution étude agricole et adaptation au changement climatique
Chambre Régionale Agriculture - CRAN
- Restitution étude Paysage (commune de Fermanville, etc)
- Etude chiroptère puis territoire de chasse
- Nav&co ; C'mon spot
- Signatures de chartes N2000
- Poursuite des suivis mammifères marins (GECC- ObsenMer ; GMN)



à moyen terme

- Suivi des herbiers en sciences participatives par les clubs de plongée volontaires : action pilotée par le Life Marha



- ...et COPIL dans 4 ans, prévu en 2025 et comités de gestion sur site régulièrement

Questions diverses

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Liens vers les sites web

Partie marine :

Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire (ZSC) /
Réseau Manche Mer du Nord

Partie terrestre/estran :

ZSC « Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la Pointe de Saire » /
Réseau Littoral Natura 2000 Normand

<https://www.symel.fr/>

<https://www.conservatoire-du-littoral.fr/>